Royaume de Belgique Province de Hainaut Arrondissement de Thuin

Administration Rue Albert Ier, 51 • 6560 Erquelinnes • 🕿 071/55.92.60

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

Séance du 19 avril 2022

Etaient présents: M.M. LAVAUX David, Bourgmestre-Président

DELESPINETTE Jonathan, DENAMUR Florence, CHRISTIAENS Vincent,

DESALLE Caroline, Echevins.

LIBOTTE Jean-Pierre, Président du Conseil de l'Action Sociale.

DEVROEY Françoise, Directrice générale ai.

Objet : Environnement - Société Royale de Tir de Charleroi - PE 2022/02 - Décision d'imposer une étude d'incidences

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu le Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ;

Vu les articles D65 et R21 du Code de l'Environnement;

Considérant la demande de permis d'environnement de l'asbl Société Royale de Tir de Charleroi jugée complète et recevable ;

Considérant que le Collège Communal doit décider d'imposer ou non une étude d'incidences sur l'environnement ;

Attendu que le Service Environnement estime qu'il n'est pas nécessaire d'imposer cette étude pour la demande de permis d'environnement précitée ;

DECIDE:

Article 1er: De ne pas imposer une étude d'incidences sur l'environnement.

Art. 2 : Mettre à disposition du public la décision d'imposer ou non une étude d'incidences sur l'environnement.

Art. 3: D'envoyer la présente délibération au demandeur.

Par le Collège

La Secrétaire (s) F. Devroey

Le Président (s) D. Lavaux

Pour expédition conforme

La Directrice Générale a.i.

Le Bourgmestre,

D. Lavaux